

Reflets

Digoïn

Le magazine municipal



Budget 2021 : Digoïn se donne les moyens de ses ambitions



Futur aménagement - Bourg de Vigny





▲ Avril : en 1981, les joueurs du club de rugby digoinais ont réalisé un superbe parcours en championnat de France, échouant seulement en finale contre Valras. 40 ans plus tard, Michel PER a voulu raconter les coulisses de cet exploit. Une plongée insolite à travers une galerie d'anecdotes haute en couleur. Pour commander le livre: 06.87.51.87.24 ou 06.40.27.21.11 (bénéfices reversés à l'amicale des supporters).

▼ 9-28 avril : pendant les vacances, les services municipaux se mobilisent ! En raison du contexte sanitaire, l'Espace Jeunesse n'a pu accueillir de public. Toutefois, l'équipe pédagogique a proposé aux adhérents un raid fictif « Digoï Express ! ». Un véritable succès puisque près de 30 participants ont concouru au jeu inspiré du jeu télévisé. De son côté, la Bibliothèque Municipale a proposé un concours de Pâques destiné aux jeunes lecteurs. En échange d'un dessin de Pâques exposé sur place, chaque participant a pu recevoir 3 mois d'accès gratuits.



▲ Avril : quand prise de conscience et passage à l'acte n'ont pas d'âge ! Âgée de 8 ans et demi, la jeune Lola a pris l'initiative il y a quelques semaines de se balader pour ramasser des déchets à Neuzy et alentours. Avec de nombreux kilos ramassés en quelques jours, nous ne pouvons que saluer cette très belle action. Bravo Lola !

LE SOUS-PRÉFET EN VISITE À LA Manufacture

Le 15 avril dernier, M. le Sous-Préfet de Charolles Jérôme AYMARD est allé à la rencontre d'une pépite du territoire et véritable fleuron du « Made in Digoï » : la Manufacture. Après une présentation détaillée de l'entreprise et de ses activités par la directrice Corinne JOURDAIN GROS, différents sujets ont pu être abordés avec les élus Fabien GENET, Sénateur, David BÊME, Maire de Digoï et Thierry DESJOURS, conseiller départemental, comme l'état du marché, le recrutement ou encore les projets d'investissements à venir. M. le Sous-Préfet a pu rencontrer des opérateurs investis et se rendre compte du niveau exceptionnel de maîtrise des procédés et de la qualité du savoir-faire digoinais. Au-delà des nombreux dossiers techniques évoqués lors de cette visite, le Sous-Préfet, visiblement ravi de la visite, s'est engagé à accompagner la directrice du site afin de bénéficier des aides délivrées dans le cadre du plan de relance de l'État.



ÉDITO



Nous voilà à l'aube d'un nouveau déconfinement, qui semble se présenter sous la forme d'un calendrier d'assouplissements progressifs, afin de ne pas anéantir tous les efforts consentis jusqu'à aujourd'hui. La bataille n'est pas terminée mais la campagne de vaccination s'accroît et représente, à ce jour, notre meilleur atout.

Comme vous le savez, avec l'ensemble de mes collègues du Conseil Municipal, nous débordons d'envies et d'ambitions pour rendre notre ville toujours plus belle et attractive.

Et c'est avec cette motivation que nous avons tenu à voter un budget volontaire et dynamique qui concernera l'ensemble de nos quartiers.

Dans l'optique de raccorder tous les secteurs de la commune entre eux par le biais de pistes piétonnes et cyclables, la pose d'une passerelle dédiée a été effectuée la semaine dernière, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, au pont des Blattiers permettant ainsi de relier la zone de Ligerval au quartier de la Briérette.

En parallèle, nous entendons poursuivre nos efforts et continuer de travailler sur différents axes dont notamment l'embellissement de la ville, les commerces de proximité, l'animation de la saison estivale, l'habitat... pour favoriser les conditions d'un développement économique et démographique de notre territoire communal.

Autant de projets qui nous semblent indispensables au développement de Digoï.

Ensemble, soyons raisonnables, car la santé de chacun, c'est l'affaire de tous.



David Bême
Maire de Digoï
Vice-Président du Grand Charolais



▲ Vendredi 9 avril, les élus du Conseil Municipal ont voté le budget 2021. Un budget qui se veut ambitieux reposant sur une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, afin de maîtriser et préserver la capacité d'investissement sur le long terme.



▲ Parmi les grands chantiers de l'année, transformation de l'Avenue des Platanes, installation d'un système de vidéo protection, ou encore aménagement du bourg de Vigny. Avec près de 4,6 millions d'euros pour ces nouveaux équipements, la ville aura à cœur d'embellir l'ensemble des quartiers de la ville.

► Malgré ces contraintes et les exigences supplémentaires de l'État, la ville parvient à ne pas faire exploser ses taux d'imposition tout en permettant des investissements.



Budget 2021 : UN BUDGET VOLONTAIRE ET DYNAMIQUE

Avec un budget de 13,2 millions d'euros pour la section "fonctionnement" et plus de 8 millions d'euros pour la section "investissement", ce budget primitif présente les grands équilibres pour 2021 et les projets de l'équipe municipale sur ce mandat.

Construit sur la base de grands principes – maîtrise des impôts directs et maîtrise des coûts de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune sur le long terme, lancement d'un programme d'investissement visant à moderniser et améliorer durablement le patrimoine communal et les services aux habitants, recherche de financements extérieurs pour optimiser les ressources de la commune -, le budget 2021 porte une ambition forte, celle de faire de Digoin une ville solidaire et toujours plus attractive.

L'impact de la crise sanitaire

Naturellement, la crise sanitaire a impacté les équilibres du budget de la Ville pour 2020. Le budget a intégré de nouvelles dépenses liées à cette crise : renforcement du personnel chargé de la désinfection, dispositifs de lutte contre la Covid-19, acquisition du matériel de protection sanitaire de la population et des agents municipaux, mesures d'urgence sociales en faveur des Digoisais qui ont rencontré des difficultés... L'effet conjugué de ces différentes mesures se chiffre à un budget fonctionnement en augmentation de 13% pour 2021.

Travailler à l'avenir de Digoin

Si les élus Digoisais étaient invités à débattre des grands axes du budget 2021 de la ville, ce sont bien des projections à l'échelle du mandat que David BÊME, Maire de Digoin et Guillaume CHAUVÉAU, conseiller municipal délégué en charge des finances, ont décliné lors de cette séance. « À l'image des nouveaux aménagements autour du pont des Perruts et des travaux de requalification de l'Avenue des Platanes (avec notamment la création de pistes cyclables, l'aménagement du parking « Vincent », la création d'aire de covoiturage en face « chez Lily »...), ce sont des projets ambitieux qui seront inscrits et réalisés sur plusieurs années. Ce budget primitif 2021 traduit ainsi notre volonté de lancer de nouveaux projets qui reflètent nos valeurs et notre vision pour Digoin. 4,6 millions d'euros seront ainsi alloués aux dépenses d'investissement, soit une augmentation de 6% par rapport au budget 2020 », explique le Maire David BÊME avant d'ajouter : « avec pour projet la création d'une aire de jeux inclusive à Neuzy, les futurs aménagements au bourg de Vigny, les travaux de requalification du cimetière et de ses abords, etc, c'est bien l'ensemble des quartiers qui seront concernés par ce programme d'investissement 2021... ».



Guillaume CHAUVEAU, conseiller délégué en charge des finances lors de la présentation du budget 2021.

Les principaux chiffres du budget primitif 2021

Dépenses

Section "Fonctionnement" :

Section "Fonctionnement" du BP 2021 : 13,2 millions d'€

- Un soutien aux associations préservé : 270 000 €
- Un renforcement de l'aide au CCAS : 199 000 € dont 159 000 pour la Résidence « La Fougeraie ».
- Soutien au cinéma « Le Majestic » face à la crise sanitaire : 50 000 €

Section "Investissement" :

Section "Investissement" du BP 2021 : 8 millions d'€

- 4,6 M€ alloués aux nouveaux travaux programmés et achats d'équipements et de terrains, soit une hausse de près de 6% par rapport à 2020.

RATIOS PAR HABITANT BP 2021 Ville de Digoin

Dépenses réelles de fonctionnement/population : 1 155,74
Produit des impositions directes/population : 374,20
Recettes réelles de fonctionnement/population : 1 622,96
Dépenses d'équipement brut/population : 462,67
Encours de la dette/population : 1 478,13
Dotation globale de fonctionnement/population : 239,27

Un budget responsable

Cette année verra également le lancement des études de revitalisation du centre ville grâce à l'opération « Petites villes de demain ». Côté rénovation et accessibilité, plus de 100 000 € permettront la mise en conformité de divers bâtiments et la mise en œuvre des projets dans le cadre du programme « Ad'Ap » (agenda d'accessibilité programmée). Une capacité à investir et donc à agir qui repose sur une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, afin de les maîtriser et ainsi préserver la capacité d'autofinancement de la commune sur le long terme. « Nous avons élaboré ce budget de manière responsable, afin de ne pas mettre en péril les finances communales et préserver l'avenir de la commune. Cette gestion raisonnée nous permet également de tenir un engagement politique, celui de ne pas faire exploser les taux communaux des impôts locaux malgré la crise sanitaire que nous traversons », souligne Guillaume CHAUVEAU.

Il revenait à Fabien GENET, rapporteur du budget, de conclure cette présentation du budget 2021 : « Depuis plusieurs semaines maintenant, avec l'ensemble des collègues du conseil municipal, nous travaillons à la préparation de ce budget. Il intervient dans un contexte très particulier de crise sanitaire violent, mais justement, parce qu'il y a la crise, nous avons voulu préparer un budget qui favorise l'avenir et qui prépare Digoin au rendez-vous de demain. »

Les principaux investissements 2021 : 4,6 MILLIONS € POUR L'AVENIR !



235 000 €

1. Centre-ville

Étude de relevés topographiques, achat de mobiliers urbains, réhabilitation de voirie, mise en valeur de la place de la Grève...



400 000 €

2. Voirie

La Ville de Digoin réalisera de nombreux travaux de sécurisation et de réfection de voirie, avec notamment cette année la rue Honoré Thomas, la rue de la Maternité, la rue des Lasserots (Verdier)...



192 000 €

3. Tourisme et attractivité

Rénovation de "la Guinguette" bar éphémère en bord de Loire (subventionné à 45%), promotion, achat de mobiliers urbains...



300 000 €

5. Vidéo-protection

Pour plus de sécurité : déploiement d'un système de vidéo-protection sur 12 sites couvrant l'ensemble du territoire communal. (subventionné à hauteur de 35%)



182 000 €

6. Enfance et jeunesse

Mobiliers pour les écoles, achats de matériel informatique, réaménagement et rééquipement des structures municipales...



321 000 €

7. Requalification du cimetière et de ses abords

Extension du columbarium, réfection des parkings et des entrées, création accès piétons rue de Verdun, réfection rue des Carrières (subventionné à hauteur de 25%)



100 000 €

8. Mise en conformité accessibilité divers bâtiments (programme Ad'AP)

(subventionné à hauteur de 25%)

Des opérations pluri-annuelles

Boulevard des Platanes

De nouvelles entreprises d'un côté, de nouveaux aménagements de l'autre. Grâce aux actions de la municipalité, le boulevard des Platanes est en pleine mutation. Mise en place d'une piste cyclable, création d'une aire de covoiturage, aménagement du parking "Vincent", une nouvelle vie pour cet axe stratégique dans les années à venir !

Aménagement Pont des Perruts

La localisation et l'importance stratégique et touristique du pont-canal sont primordiales pour la ville. Le projet lancé en 2019 vise à réaménager l'ensemble du parvis du pont-canal afin de rendre plus agréable les déplacements et les connexions dans ce secteur. Au-delà du simple

remplacement du pont existant, le projet a été couplé à une opération ambitieuse de réaménagement des espaces publics et de requalification paysagère des abords.

Un soutien aux associations

Maintien des subventions pour les associations locales malgré la crise sanitaire.

270 000 €

► Comme ici en juin 2018 avec Sébastien Martin, vice-Président du Département de Saône-et-Loire, élus et représentants de l'État travaillaient déjà activement à la réalisation de ce chantier pont des Blattiers.



▼ Après le pont des Perruts l'année dernière, c'est un nouvel édifice d'envergure qui a pris place à Digoin. Pesant près de 6 tonnes et mesurant 27 mètres de long, la pose de la nouvelle passerelle s'est déroulée le 21 avril dernier aux Blattiers.



▲ Les piétons et cyclos devront patienter encore quelques semaines avant de pouvoir profiter de ce nouvel équipement.



◀ Élus et responsables de chantier ont fait le point sur l'avancée du chantier.

Cheminement doux : DERNIÈRE LIGNE DROITE !

La 3^{ème} et dernière phase des cheminements doux arrive à son terme sur Digoin. Porté par la Communauté de communes le Grand Charolais, ce nouvel aménagement adapté pour les piétons et cycles permettra d'ici quelques jours le raccordement de la Zone Ligerval aux quartiers de la Brièrette et de Neuzy.

Lancée en octobre dernier, cette ultime phase permettra désormais des déplacements sécurisés entre l'ensemble des quartiers et d'assurer un lien piéton vers l'ensemble des services de la commune. Une véritable satisfaction pour Fabien GENET, qui porte le dossier depuis maintenant plusieurs années : « après les axes de cheminement doux créés le long du boulevard de Mâcon et du boulevard de Gerolstein en 2017, puis près de la route de Roanne en 2018, la troisième phase de cet important chantier vient clore un projet sur les rails depuis plusieurs années. Sur un lieu pouvant être particulièrement accidentogène : piétons, cyclistes et automobilistes pourront donc circuler et stationner en toute harmonie. »

Pour Gérald GORDAT, président de la Communauté de communes Le Grand Charolais : « le développement de la zone d'activités contribue à générer des déplacements non plus seulement motorisés mais aussi actifs (piétons, cycles...). Face à ce constat et aux ouvertures successives, les flux se sont amplifiés. Il s'agit avant tout de rendre attractifs ces modes de déplacements. C'est pourquoi il est nécessaire d'offrir le meilleur rapport entre la qualité de la desserte, la sécurité des usagers, la qualité urbanistique de l'ouvrage ainsi que les coûts de réalisation.

Il s'intègre par ailleurs dans un réseau plus large de développement d'itinéraires doux, à proximité de la voie verte... »

Le cheminement en enrobé sera réalisé ces prochains jours sur une distance de 700 mètres. La partie « Espaces verts » sera quant à elle finalisée cet automne.

Autre particularité et difficulté de ce chantier : la traversée du canal du centre. Sur ce sujet, le Maire David BÊME précise : « le choix de ce nouvel ouvrage répondait à une problématique complexe. On a tourné le problème dans tous les sens mais la configuration du pont est particulière avec notamment des camions qui se croisent. C'était dangereux ! Il fallait impérativement un accès indépendant. »

Subventionné à hauteur de 80% par la DETR, le Département de Saône-et-Loire, la Région Bourgogne Franche-Comté et le Fonds « Mobilités actives » (AAP), le coût des travaux s'élève à 835 000 € HT (68 200 € de maîtrise d'œuvre, 420 000 € de travaux de voirie et réseaux divers, 340 000 € de passerelle et 5 000 € d'achat de terrains). Le reste à charge sera porté par le Grand Charolais.

Sapeur-pompier volontaire à Digoïn, POURQUOI PAS VOUS ?

Comme l'ensemble des centres de secours du département, les sapeurs-pompiers digoïnais recherchent des volontaires pour venir agrandir leurs rangs. Ils lancent, en accord avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), une campagne de recrutement sur Digoïn et les communes limitrophes. Entretiens avec deux membres du centre de Digoïn :



Sébastien GRUMEL,
Adjutant-chef

Digoïn a été choisie par le Département pour lancer la campagne de recrutement. C'est une fierté pour le centre de Digoïn ?

Adjutant-chef Sébastien GRUMEL - membre du groupe de travail du centre de secours : Effectivement, c'est une fierté pour le Centre de Secours de Digoïn et tous ses sapeurs-pompiers. À la base, tout a commencé par une mission confiée en novembre 2020, par le Lieutenant Mathonnat, notre Chef de Centre, au Capitaine Gérard Guinet (adjoint au Chef de Centre) accompagné des 4 chefs d'équipe de sapeurs-pompiers volontaires, sur les besoins de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires.

Parlez-nous de cette campagne de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires ? Quelle est le but/l'objectif de cette campagne ?

SG : Nous avons besoin de renforcer nos équipes afin d'assurer l'ensemble de nos missions. Aujourd'hui, la durée moyenne d'engagement d'un sapeur-pompier volontaire est de 12 ans au sein du département. Outre le besoin de recruter, le but de cette campagne est d'informer

la population que tout le monde peut devenir sapeur-pompier volontaire, quel que soit son âge, sous réserve d'une aptitude médicale. D'inciter les habitants à franchir le pas. Il faut savoir que notre mission principale est le secours d'urgence aux personnes et cela nécessite des qualités humaines plutôt que physiques.

Qui peut s'engager ?

SG : hommes et femmes âgés de 18 à 55 ans. Nous recherchons également des médecins et des infirmiers.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées pour être sapeur-pompier volontaire ?

SG : Devenir sapeur-pompier, c'est un engagement citoyen. Il faut pouvoir consacrer une partie de son temps pour porter assistance à son prochain, se former et effectuer des astreintes... tout en conciliant sa vie professionnelle et sa vie familiale. Cela demande un peu d'organisation. Mais en contrepartie de cet engagement, nous en tirons des satisfactions comme exercer une activité utile et reconnue par la population, acquérir de nouvelles compétences, travailler en équipe, vivre des moments forts avec ses collègues.

À l'image du Sergent Franck CANARD devenu sapeur-pompier, le centre de secours de Digoïn a pour objectif à ce jour de recruter au minimum 10 sapeurs-pompiers volontaires afin de monter l'effectif local à 40.

Pourquoi êtes-vous devenu sapeur-pompier volontaire ?

Franck CANARD : Tout d'abord, le sport m'attirait ainsi que la discipline... c'est tout naturellement que je me suis renseigné auprès du centre de secours de Digoïn pour intégrer la section des jeunes sapeurs-pompiers en 2003. Puis, après l'obtention de mon Brevet national de jeunes sapeurs-pompiers, je suis devenu sapeur-pompier volontaire.

Quel est votre parcours en tant que sapeur-pompier ? Quelles fonctions occupez-vous ?

FC : Au cours de ma première année de sapeur-pompier, j'ai pu valider l'ensemble des modules de formation pour partir en tant que titulaire sur intervention. Après avoir été stagiaire, je suis devenu sapeur-pompier de 1^{ère} classe durant 3 ans, puis j'ai obtenu le grade de caporal. Aujourd'hui, après 10 ans de sapeur-pompier, mon grade est celui de sergent, ce qui correspond à occuper des fonctions de chef d'agrès de véhicules, comme celui de secours et d'assistance aux victimes.

Quelle est votre profession ? Les 2 activités sont-elles faciles à concilier ?

FC : Je m'occupe de la gestion de production dans une usine familiale. Je m'organise afin de concilier ma passion et ma vie professionnelle.

Quelquefois, en passant une partie de la nuit sur intervention, la fatigue peut être présente les lendemains.

Qu'est-ce qui vous plaît ? Que vous apporte votre métier ?

FC : Les opérations d'incendie, le contact humain, le travail en équipe... La satisfaction de se sentir utile à la population, de partager des moments forts avec mes collègues.

Avez-vous une intervention marquante à partager ? Votre 1^{ère} intervention peut-être ?

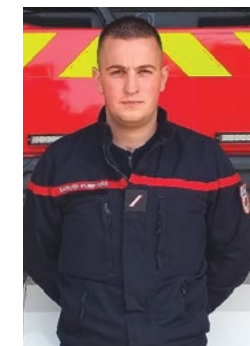
FC : Je me souviens en tant que sapeur-pompier de 1^{ère} classe d'être intervenu sur un accident de la voie publique, impliquant une voiture avec 3 personnes à bord, décédées. Ce qui m'a marqué, c'était que ces personnes impliquées étaient de mon âge. Par contre, il y a des moments extraordinaires, comme le jour où je suis parti en intervention pour porter assistance à une femme, à son domicile, que nous avons aidé à accoucher.

Que diriez-vous à une personne qui souhaite devenir sapeur-pompier ?

FC : Il faut toujours se remettre en question, chaque intervention est différente... afin de pouvoir toujours être opérationnel, il est essentiel de maintenir une certaine forme physique et de continuer à se former régulièrement.

Avez-vous un mot ou une phrase pour définir votre activité de sapeur-pompier volontaire ?

FC : On a la chance de pratiquer une profession qui apporte beaucoup de satisfactions, en développant des qualités de solidarité et d'esprit d'équipe.



Franck CANARD

Rentrée scolaire 2021-2022 LES PRÉINSCRIPTIONS ONT DÉBUTÉ !

Les préinscriptions administratives pour la rentrée de septembre 2021 à l'école élémentaire et maternelle se déroulent en mairie (jusqu'au 11 juin 2021) pour les enfants :

- nés en 2018 en petite section ;
- nés en 2019 en toute petite section, dans la limite des places disponibles ;
- pour les entrées en C. P. ;
- pour les nouveaux arrivants sur la commune, tous niveaux confondus ;

Vous pouvez retirer l'imprimé d'inscription directement en mairie et joindre à ce document les copies du livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. (Pour les parents séparés ou divorcés : photocopie du jugement précisant la responsabilité parentale et fixant la résidence habituelle de l'enfant.)

Le dossier est à rendre à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou à transmettre par mail à mpita@ville-digoin.fr

Pour toute information, merci de vous adresser au Service Affaires Scolaires : 03 85 53 73 31 ou 03 85 53 73 35.

Très petite section à l'école du Launay (maximum 12 enfants)

Qui est concerné ?

Tous les enfants âgés de deux ans résidant dans la commune peuvent être accueillis dans la "toute petite section" mise en place au Launay.

Quelles sont les conditions d'entrée ?

L'enfant doit être un minimum autonome. L'aspect psychologique est bien sûr pris en compte: le tout-petit doit être en mesure d'accepter la séparation avec sa mère et prêt pour la vie scolaire et en collectivité. Une réflexion a été faite avec les professionnels de la petite enfance de la collectivité pour préparer cet accueil. Un personnel dédié a été particulièrement formé pour cet accueil spécifique. Les locaux ont été adaptés en fonction des besoins des enfants : toilettes, table à langer, espaces de jeux et de repos.

Qu'apprennent-ils ?

Les enfants apprennent à peu près les mêmes choses que ceux qui intègrent la petite section à trois ans: découverte des livres, du graphisme, manipulation de crayons et objets, écoute d'histoires, développement de la motricité, découverte du corps, travail sur le langage.

Renseignements : 03 85 53 18 32



2 avril : à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, les écoles de Digoin se sont mobilisées pour cette noble cause à l'image de l'école primaire du Launay, où l'ensemble des élèves étaient invités à porter du bleu. La ville a également marqué son soutien en illuminant la façade du Dock 713 et la gare de Digoin en bleu en solidarité avec les personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (TSA), leurs familles et les aidants.

PRUDENCE ! Escroqueries et démarchages frauduleux

L'épidémie de COVID19 génère une situation de crise mondiale. Comme à chaque événement exceptionnel, il faut avoir conscience que les cybercriminels et autres démarcheurs cherchent à tirer profit de la tension inhérente à la gestion de crise et de la baisse de vigilance des personnes directement ou indirectement concernées pour les abuser. Il est donc primordial de redoubler d'attention pour ne pas tomber dans leurs pièges. Un point avec le Major Rivières à la tête de la brigade de gendarmerie de Digoin.

Liste des escroqueries et démarchages recensés

- Commerces : arnaque à la mise en conformité avec la réglementation Accessibilité des personnes à mobilité réduite

Plusieurs sociétés ont proposé actuellement aux commerçants des prestations prétendument destinées à les « mettre en conformité avec la réglementation Accessibilité des personnes à mobilité réduite ». Il s'agit de démarches abusives.

- Porte à porte illégal de la part de prestataires non mandatés pour pouvoir rentrer chez vous.

- Les "ping calls", une arnaque téléphonique en recrudescence

Les escrocs appellent sur votre téléphone, en ne le faisant sonner qu'une seule fois et sans laisser de message, vous incitant à les rappeler. Souvent hébergés à l'étranger, ces numéros sont en fait surtaxés. Au bout du fil, la personne reste évasive ou incite à rester en ligne, de sorte à s'acquitter d'une facture de plusieurs centaines d'euros.

Internet : renforcement des mesures de vigilance cybersécurité

En cas de doute : mieux vaut s'abstenir de cliquer ou de répondre. Sinon contactez si possible directement l'organisme concerné pour confirmer le message que vous avez reçu. Vérifiez la fiabilité et la réputation des sites que vous visitez, que ce soit pour vous informer ou réaliser un achat. Avant de fournir des informations personnelles ou bancaires, assurez-vous du sérieux du site sur lequel vous comptez vous inscrire ou commander en consultant les avis et en recherchant sur votre moteur de recherche

d'éventuelles malversations connues. Dans certains cas, les virus contenus dans ces pièces-jointes peuvent aller jusqu'à bloquer votre matériel, voire chiffrer vos fichiers et vous réclamer une rançon pour en retrouver l'accès. De façon générale : appliquons tous les gestes « barrières » de cybersécurité pour rester au mieux protégés.

**ESCOQUERIES
N'EN PAYEZ PAS
LE PRIX**

Restez vigilants et partagez l'information !

La Ville de Digoin vous invite à rester vigilants. Régulièrement des personnes ou des entreprises mal intentionnées se font passer pour un service municipal afin de vous proposer des produits ou des services, comme la vente de masques par exemple. Il s'agit d'une manœuvre frauduleuse pour gagner votre confiance. Aucune société ou personne n'est mandatée par la Ville de Digoin pour réaliser de telles démarches.

Pour conclure, le Major Rivières tient à préciser : « cette situation de crise représente une véritable aubaine pour les cybercriminels et démarcheurs qui jouent sur les peurs et les précipitations pour commettre leurs forfaits. Les escroqueries et les tentatives d'escroqueries de la part de sociétés ou d'individus malveillants, français ou étrangers, se multiplient. De nombreux particuliers ont été ciblés ces dernières semaines à Digoin. Ces individus mal intentionnés visent en particulier les personnes vulnérables et les seniors, plus à même d'être dupés par ces arnaques. Par précaution, ne laissez pas entrer chez vous le représentant d'une entreprise dont vous n'avez pas sollicité vous-mêmes les services.

N'hésitez pas à composer le 17 rapidement afin de signaler un démarchage qui vous paraît suspect. »

/ En bref /

PROLIFÉRATION des chats

Contre l'errance féline, la stérilisation des chats est un acte de protection. C'est la seule méthode efficace et éthique pour lutter contre la prolifération des chats errants. Onze millions, c'est le nombre, vertigineux, de chats errants recensés en France. Abandonnés par des maîtres irresponsables, les félins entament une vie de misère. Victimes de la faim et des intempéries, ils tentent de survivre dans un environnement hostile et des conditions sanitaires déplorables prolifèrent jusqu'à coloniser les villes. Sans intervention, la situation peut vite devenir incontrôlable. Et pour cause : un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans ! Un chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui, pour les humains, s'apparente à des désagréments : marquage urinaire, miaulements importants entre autres. Il peut également devenir porteur ou vecteur de maladies qui sont pour certaines transmissibles à l'Homme.

La stérilisation n'est pas toujours un réflexe pour les particuliers car beaucoup ne comprennent pas son intérêt et la voient comme une mutilation, alors qu'elle permet de gérer des naissances non planifiées, qu'elle est le premier acte de protection contre les abandons, les fugues, les maladies infectieuses, les tumeurs et leur cortège de souffrance. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité. Stériliser son chat, c'est participer à rompre le cycle de l'abandon des animaux.

Appel À CANDIDATURE

La Municipalité de Digoin souhaite organiser cet été un marché artisanal semi-nocturne le long des Quais de Loire, avec pour ambition de "valoriser l'artisanat et les produits locaux" si les conditions sanitaires le permettent. Vous êtes artisans, créateurs ou producteurs, vendeurs ? Contactez-nous à : commerce@ville-digoin.fr. N'hésitez pas à partager cet appel à candidature autour de vous.

VACCINATION

Mobilisation pour les personnes de plus de 75 ans non vaccinées

Afin d'étendre au maximum la vaccination contre la covid-19, l'Assurance maladie contacte actuellement par téléphone toutes les personnes de plus de 75 ans non encore vaccinées, dans le cadre de son dispositif d'"Aller vers". En Saône-et-Loire, on estime cette population à environ 8 000 personnes. Cependant, cette population est parfois difficilement joignable par téléphone, et encore moins par courrier électronique. Aussi, il est fait appel afin d'aider ces personnes à accéder à la vaccination, sur des créneaux prioritaires dans les centres de vaccination du département. Si vous connaissez des personnes de plus de 75 ans non encore vaccinées, vous êtes invités à écrire à l'Assurance maladie à cette adresse : allervers-cpam-macon@assurance-maladie.fr. Il vous sera proposé un rendez-vous téléphonique afin d'organiser l'inscription prioritaire de ces personnes dans les centres. **La prise de rendez-vous pour la vaccination est toujours possible via le 03 85 30 87 41.**

EFFAROUCHEMENT DES CORBEAUX ET LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES PIGEONS

Comme chaque année à la même période, la Ville de Digoin va mener dès les prochains jours une campagne d'effarouchement des corbeaux, corneilles et étourneaux afin de limiter les nuisances importantes qu'ils occasionnent. La ville de Digoin coordonne donc une intervention associant le personnel municipal habilité et des spécialistes de ce genre d'intervention (association des louvetiers de Saône-et-Loire...) jusqu'à fin juin dans le strict respect du cadre réglementaire (laser, piégeage, tirs d'effarouchement). L'objectif de ces campagnes consiste donc à réguler ces populations pour en maintenir un nombre acceptable. Il ne s'agit en aucun cas d'éradiquer ces espèces.

LETTRE à celles et ceux qui souffrent du confinement

Confinement, couvre-feu, interdictions, limitations, fermetures administratives : toutes ces restrictions et ces contraintes pèsent sur votre moral. Si nous pensons naturellement à celles et ceux qui souffrent de la maladie du Coronavirus, maladie qui justifie ces mesures, nous pensons aussi à ceux qui vivent mal cette période anormale.

En famille, avec ses proches, ses amis, chacun est privé des embrassades, des moments partagés, quand il n'est pas tenu éloigné géographiquement. Les élèves, les étudiants, voient leur scolarité bouleversée quand ils ne sont pas privés de leurs camarades, des jeux dans la cour de l'école, des soirées à refaire le monde... Les retraités ne se retrouvent plus dans les associations et les sportifs ont vu s'arrêter les compétitions ou entraînements en équipe ou en salle. Et les télé-travailleurs finissent par regretter leurs collègues. Sans parler de la fermeture de nos commerces de proximité, de nos lieux de culture, de nos bars et de nos restaurants... Tous ces lieux où nous aimons nous rassembler, nous retrouver. Ensemble.

Alors que pour certains tout s'arrêterait, pour d'autres tout s'accélérait : nos professionnels de santé se sont retrouvés exposés et mobilisés. Et même si nous ne les applaudissons plus tous les soirs à 20h, nous savons ce que nous leur devons.



*Photographie prise en juin 2020 dans le respect des règles sanitaires de l'époque.

Alors, oui, les temps sont durs. Oui, ça commence à faire long et oui, beaucoup en ont marre. Mais, il faut tenir bon, car l'espoir d'une sortie de crise est là. La vaccination qui a permis par le passé, de combattre et d'éradiquer d'autres maladies, fonctionne. L'accueil d'un centre de vaccination dans notre ville a déjà permis de protéger nos aînés et les plus fragiles d'entre nous. Médecins, pharmaciens, infirmiers participent également à cette mobilisation dans leurs cabinets ou officines. Et nous pouvons croire en des jours meilleurs, pour retrouver une vie « normale » au plus vite.

Avec les collègues du conseil municipal, nous restons plus que jamais mobilisés pour vous accompagner dans ces moments difficiles et pour préparer les jours meilleurs qui ne manqueront pas d'arriver. Gardons espoir, l'espoir qui nous donne confiance dans l'avenir et permet de surmonter les difficultés !

Fabien GENET, Sénateur, Président du Groupe des élus municipaux Génération Digoin



Donner son sang,
c'est offrir la vie.

www.donusang.net

COLLECTE DE SANG : C'EST URGENT !

Alors que l'Établissement Français du Sang (EFS) est plus que jamais à la recherche de nouveaux donneurs, la fréquentation générale des Maisons du don et des collectes mobiles est globalement en forte baisse sur l'ensemble du territoire...

En raison de la crise sanitaire, les donneurs de sang sont - depuis un mois et plus encore aujourd'hui - moins nombreux à fréquenter les 120 Maisons du Don et les centaines de collectes organisées dans les territoires partout en France.

27 mai 2021

**Prochaine collecte à Digoïn :
Salle Médicis Levée du canal**

Cette baisse de fréquentation, conjuguée à une offre de collecte qui ne peut se déployer normalement en raison de la difficulté à organiser des événements de collecte dans les universités, dans les entreprises en raison de la généralisation du télétravail entraînent une forte diminution des réserves de sang. Cette tendance est par ailleurs marquée par l'impact du "week-end Pascal" qui, avec un jour férié, vient amputer de 10.000 dons supplémentaires le stock national. Les réserves de sang sont aujourd'hui en deça de la barre des 100 000 poches de sang alors qu'il faudrait qu'elles atteignent 110 000 pour permettre à l'EFS de garantir sa

mission auprès des patients de manière sereine. Les citoyennes et citoyens sont ainsi appelés à se mobiliser massivement pour donner leur sang au des toutes prochaines semaines pour permettre à l'EFS de fournir aux établissements de santé les produits sanguins dont ils ont besoin pour soigner les patients.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'EFS s'est transformé pour accueillir les donneurs.



L'EFS rappelle que donner son sang est une sortie autorisée et demande aux donneurs de se munir de l'attestation cochée « aide aux personnes vulnérables » dans un rayon au-delà de 10Km du domicile. Les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges. 10 000 dons sont nécessaires chaque jour. Prenez 1 heure pour sauver 3 vies !

Infos COVID-19 : Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciations et d'hygiène renforcées. Les personnes ayant présenté des symptômes de la Covid-19 doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang. Dans la très grande majorité des cas, il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19, sans aucun délai d'ajournement.